

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°012/2021
 Page 1/2

Objet :
 Programme
 d'action EEDD
 2022

Membres : 18
 Présents : 10
 Pouvoirs : 4
 Votants : 14
 Pour : 14

L'an deux mille vingt et un et le 19 novembre à 10h00, Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 09 novembre, se sont réunis au lieu du siège du syndicat, sous la Présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Marie BRETON, Estelle DEDEBANT, Madeleine GARCIA-VIDAL, Lucas JAULENT, Thierry SAUZE, Alain GOT, Michel PY, Laurence REKAS

Pouvoirs : Mariette GERBER à Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Renée BANET à Madeleine GARCIA-VIDAL, Laurent MALET à Michel PY, Bernard LOUBIE à Laurence REKAS

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Monsieur le Président expose le programme d'action 2022 concernant l'animation de la Maison de l'étang et de développement de l'EEDD sur le territoire de RIVAGE.

Le programme d'action 2022 s'articule autour de 4 axes :

- Développement des opérations envers le public scolaire et périscolaire
- Sensibilisation et éducation à l'environnement du grand public résident (hors saison) notamment par des actions participatives (coordination de chantiers nature)
- Sensibilisation et éducation à l'environnement du public touristique (en saison)
- Participation à l'animation du réseau EEDD (associations, réseau départemental et régional)

La mise en œuvre de ce programme nécessitera de mener certaines opérations en sous-traitance :

- Impression des flyers Sortie Nature et de documents pédagogiques

Monsieur le Président précise que le plan de financement prévisionnel est basé sur la période allant du 1/1/2022 au 31/12/2022.

Plan de financement prévisionnel pour le Programme d'action EEDD 2021			
<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Salaires et charges : Animateur/trice EEDD	27 000 €	Région Occitanie (50%)	17 000 €
Déplacements	2 700 €	CD 11 (10%)	3 400 €
Prestations de service : Impression documents pédagogiques et communication	1 500 €	CD 66 (10%)	3 400 €
Coût indirects	2 800 €	Leucate (10%)	3 400 €
		Autofinancement (20%)	6 800 €
TOTAL	34 000 €	TOTAL	34 000€

Reçu en Préfecture
 Rendu exécutoire
 Le :

Affiché
 Le : 07 DÉC. 2021

Réf. : N°012/2021
Page 2/2

Monsieur le Président précise que la réalisation des actions et le recrutement du/de la chargé/e de missions sera conditionnée à l'obtention des subventions.

Le Conseil Syndical,
Après en avoir délibéré,
Décide :

- D'adopter le programme d'actions pour l'animation de la Maison de l'étang 2022,
- D'adopter le plan de financement prévisionnel pour cette animation,
- De programmer les opérations prévues dans ce programme et notamment celles réalisées en sous-traitance et citées ci-dessus sous condition d'obtention des financements,
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'obtention des aides financières (Europe, État, Région Occitanie, ...) et à signer toutes pièces y afférent.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les pièces relatives aux marchés.

POUR EXTRAIT CONFORME,
A LEUCATE,
LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS.



**Le Président
Michel PY**